

Qu'est-ce que l'allergie alimentaire ?

L'allergie alimentaire touche environ 4,7 % de la population pédiatrique en France. Elle est beaucoup plus fréquente chez l'enfant que chez l'adulte et on observe une augmentation de fréquence de l'anaphylaxie sévère chez les petits (0 – 4 ans), 48 % de l'ensemble des cas déclarés au réseau Allergovigilance en 2007. Il existe des allergies alimentaires plus sévères comme l'arachide ou les fruits à coque. Il n'existe pas de traitement en dehors de l'éviction alimentaire impérative et vitale. Tandis que l'asthme est une maladie chronique, l'allergie alimentaire peut se définir comme une situation chronique avec un risque d'accident allergique potentiellement fatal en cas d'erreur de régime. Dans ces deux cas (asthme et allergie alimentaire), la qualité de vie est altérée si la prise en charge n'est pas adéquate. L'éducation thérapeutique est indispensable car elle va permettre à l'enfant et à sa famille de s'approprier les compétences nécessaires pour mieux vivre au quotidien. Selon l'OMS et l'HAS, l'éducation thérapeutique a pour objet d'aider les patients à acquérir ou maintenir les compétences dont ils ont besoin pour gérer au mieux leur vie avec une maladie chronique.
